

Secteur de l'Emploi et des Retraites**Numéro 163-2022**

Réf. : FS/MB/LB

Paris, le 06 octobre 2022

Multilatérale d'ouverture de la concertation sur les retraites

Chères et chers camarades,

Ce mercredi 5 octobre après-midi, le Ministre du Travail a reçu les interlocuteurs sociaux : organisations représentatives des travailleurs et du patronat ainsi que l'UNSA, la FSU et la FNSEA, afin de lancer la concertation sur les retraites. La réunion concernait le calendrier et la méthodologie de cette concertation. La délégation Force Ouvrière était composée de Michel BEAUGAS, secrétaire confédéral et Lola BOUCARD, assistance confédérale.

Les faits

Le Ministre a annoncé une concertation en 3 cycles, selon le calendrier suivant :

- 1^{er} cycle « Emploi des seniors et prévention de l'usure professionnelle », à partir du 10 octobre
- 2^e cycle « Equité et justice sociale », à partir du 07 novembre
- 3^e cycle « Equilibre du système de retraite », à partir du 28 novembre
- Conclusion mi-décembre

Le souhait du gouvernement est d'aboutir sur un texte législatif global qui sera présenté au Parlement à l'hiver 2022-2023 (*voir PJ : support projeté en séance*).

Le Ministre a précisé que ces cycles se dérouleraient sous forme de réunions bilatérales : malgré la demande générale d'organiser des multilatérales, il estime que les sujets sont trop techniques pour être discutés à plusieurs. Il y aura également des discussions sectorielles notamment sur la fonction publique. Les arbitrages seront rendus par la Première ministre et le ministre.

Les deux objectifs annoncés pour cette concertation sont d'améliorer le système des retraites, et de l'équilibrer. Selon le ministre, la « transparence » et la « recherche de convergences » devront guider les débats : il a reconnu que certains sujets feraient l'objet de désaccords parfois profonds, mais qu'il était nécessaire de pouvoir mettre toutes les solutions sur la table. Il a également ajouté que si un accord était trouvé sur un sujet, cela ne signifierait pas qu'il y a une unanimité sur l'ensemble des propositions, et qu'il serait clair dessus. Pour lui, « les différends ne doivent pas empêcher d'avancer et il est primordial de trouver des convergences pour assurer la pérennité du système de retraite ».



Les positions FO

Pour Force Ouvrière, il était absolument nécessaire que le Gouvernement renonce au passage en force par le PLFSS, et en ce sens l'ouverture de la concertation est satisfaisante. Nous avons des idées et des propositions à avancer, notamment sur la prévention et sur les formations.

Toutefois, le calendrier est beaucoup trop court pour des sujets si sérieux et si complexes, et FO a également demandé l'organisation de multilatérales afin d'assurer la transparence et la complétude des débats. Ce calendrier doit également prendre en compte d'autres transformations en cours dont les conséquences pourraient se télescoper avec les débats : il a été demandé de renoncer ou au moins de suspendre le transfert du recouvrement des cotisations de l'AGIRC ARRCO.

FO a rappelé en premier lieu que l'équilibre budgétaire des retraites est une problématique de recettes et non de dépenses. Afin d'augmenter les recettes, la question centrale est celle de l'emploi : à quel âge entre-t-on sur le marché du travail, comment en sort-on, quelles sont les conditions de travail et quelles revalorisations de salaire. Le taux d'emploi des séniors est une question centrale : en augmentant le taux d'emploi des séniors en âge de travailler de 10 points, le régime des retraites serait complètement rééquilibré. FO estime donc qu'il est positif de commencer par ce thème puisqu'il permettra d'amener directement les solutions pour le troisième.

FO s'opposera à tout nivellement par le bas lorsqu'on parle d'équité sociale : il est possible de niveler vers le haut et avoir des régimes plus satisfaisants pour tout le monde. C'est pourquoi Force Ouvrière défendra le maintien des régimes spéciaux et tous les régimes ainsi que le code des pensions civiles et militaires. Concernant l'égalité femme-homme, les salaires sont un sujet primordial mais le temps partiel imposé dans de nombreux secteurs l'est tout autant : il faut des compensations pour que les femmes aient de meilleures pensions de retraite.

Sur le cycle « équilibre du système des retraites » : FO a rappelé au Gouvernement que son discours était ambigu, puisqu'il a inscrit dans le Projet de loi de finances (PLF) de 2023 que la maîtrise de l'évolution des dépenses, notamment par la réforme des retraites permettrait de poursuivre la stratégie de la baisse de prélèvements. FO souhaite donc que le Gouvernement clarifie son discours, afin de savoir si pour lui l'équilibre du système des retraites a pour but de limiter les pensions, de faire des économies, ou de servir autre chose que les retraites. FO s'opposera à tout détournement du système de cotisations.

Force Ouvrière a une fois de plus rappelé son opposition absolue au recul de l'âge de départ en retraite ou à l'allongement de la durée de cotisation, opposition partagée par l'ensemble des 13 organisations membres de l'intersyndicale. FO est prête à instaurer un rapport de force, par la manifestation et la grève, si cela était nécessaire pour défendre nos retraites.

Salutations syndicales,

Michel BEUGAS
Secrétaire confédéral

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Annexe : Support présenté à la réunion multilatérale du 5 octobre